



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2022

CHARENTON-LE-PONT



Tous mobilisés pour une ville durable !



Calendrier hebdomadaire 2022

	OM	Emballages	Verre	Encombrants	Biodéchets
Lundi	●				
Mardi	●	●		●	Ecole Valmy
Mercredi					Marché
Jeudi	●				Ecole Valmy
Vendredi	●	●	●		
Samedi	●				Marché
Dimanche					

Ordures ménagères : De 17h30 à 22h30 sauf les voies Villa Bergerac, la rue de Paris (section piétonne) et l'île Martinet qui sont collectées entre 7h et 11h30

Emballages : De 7h à 13h

Verre : De 7h à 13h

Encombrants : De 6h30 à 13h. Merci de les sortir le lundi à partir de 19h30

Biodéchets : Toute la matinée sur le marché alimentaire ainsi que devant l'école Valmy. **Un PAV** est également disponible tous les jours devant l'école Desnos (A l'angle des rues du Nouveau Bercy et Robert Grenet)

Quand sont collectés les DEEE ?

Les déchets d'équipements électriques et électroniques désignent le matériel électroménager, tv, hi-fi, ordinateur,... La collecte de ces déchets a lieu **le 1^{er} mardi du mois** sur toute la ville.

Vos déchets toxiques sont collectés en apports volontaires

Le camion planète pour les déchets toxiques est à votre disposition le **2^{ème} mercredi du mois place Aristide Briand** (avenue Jean Jaurès) et le **4^{ème} samedi du mois place Henri d'Astier** (quartier de Bercy), de 8h30 à 12h30 sauf au mois d'août.

Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Bouteilles en verre
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)



Bocaux, pots et flacons en verre (conserves, yaourts, miel, épices,...)



! La vaisselle, les ampoules, et les éclats de miroir et de vitre **ne doivent pas être déposés dans le bac vert**. Vous pouvez les apporter en déchèterie.

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac**.

! Ces déchets ne doivent pas être imbriqués, ni mis en sac poubelle d'ordures ménagères, merci.



Tous les **emballages en carton et papier** (briques alimentaires, papiers, journaux, magazines,...)



Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**



Tous les **emballages en métal** (conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)



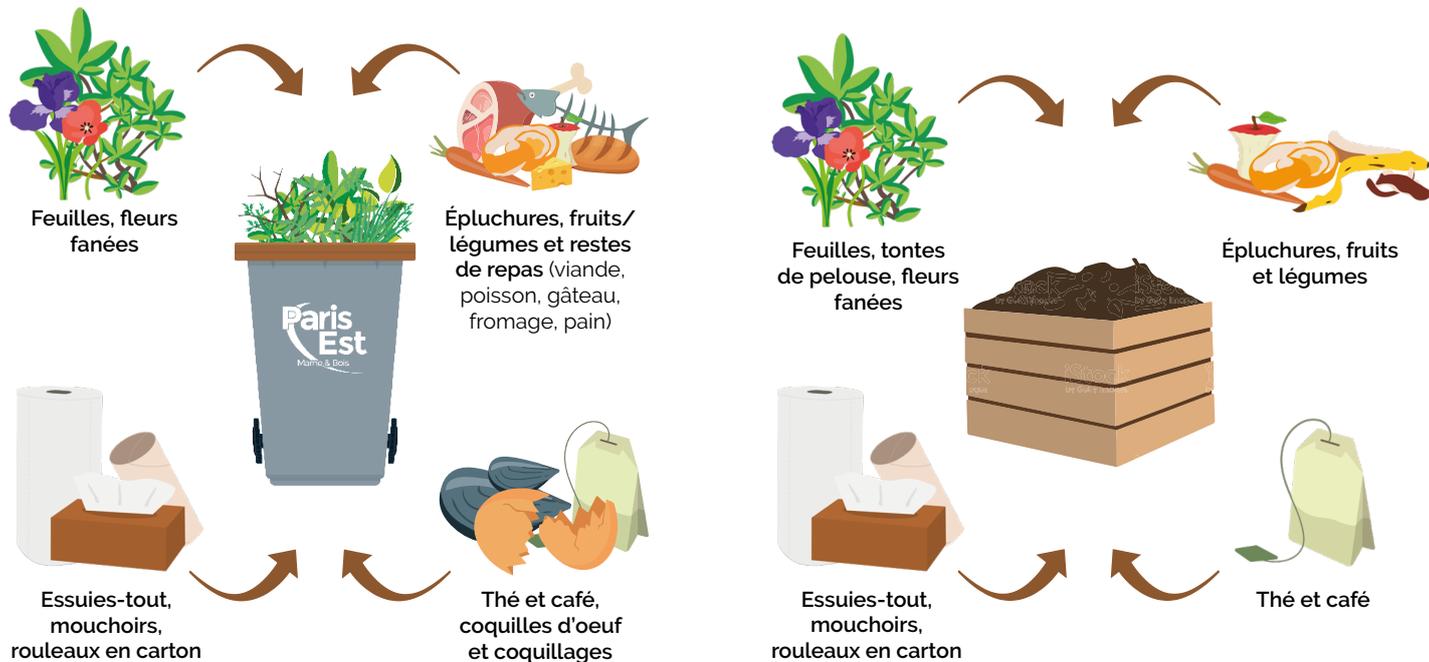
Tous les **autres emballages en plastique** (sacs, gobelets, pots et barquettes alimentaires polystyrène,...)

BAC MARRON ET COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Vous pouvez effectuer votre demande de **bioseau** auprès du service des déchets et de l'environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr. Ils sont également disponibles aux services techniques de la ville, situés 49 rue de Paris du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs livrés gratuitement** ainsi qu'un guide d'instruction. Un suivi par un maître composteur est possible pour les collectifs.

Il vous est également possible de déposer vos **déchets verts au cimetière Valmy**.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

Que faire de vos encombrants ?

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèteries, pensez à :

1. Les réparer

Il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abîmées n'hésitez pas à les remplacer.

2. Les réemployer

Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.

3. Les recycler

Si vous ne pouvez ni les réparer, ni les réemployer, recyclez-les ! Plusieurs options s'offrent à vous :

- **Camion de collecte Emmaüs** : Récupère vos bibelots, petits meubles, vêtements, jouets en bon état d'usage le 2^{ème} samedi du mois place Aristide Briand et le 3^{ème} samedi du mois place Henri d'Astier (devant le Centre Commercial Bercy II)
- **Terracycle** : Collecte vos instruments d'écriture (stylos bille et plume, feutres, surligneurs, effaceurs...) dans les points d'apport volontaire situés à l'Hôtel de Ville (48 rue de Paris) et au Centre administratif Sully (16 rue de Sully)

Collecte des encombrants

L'enlèvement de vos encombrants se fait aussi **sur rendez-vous** en appelant le **01 30 06 87 97**. Votre interlocuteur vous demandera d'indiquer la **nature de votre dépôt**, vous fixera une **date de passage d'enlèvement** (sous 48h) et vous communiquera un **numéro à afficher** sur vos encombrants. Ces derniers sont à déposer **la veille** (après 19h) de la date fixée.

Les encombrants collectés sont composés de **meubles usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles et de déchets équipements électriques et électroniques** (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers,...).

Les **déchets ménagers spéciaux** (DMS : peintures, solvants, ampoules, ...) doivent être déposés au camion planète (**2^{ème} mercredi du mois place Aristide Briand** (avenue Jean Jaurès) et le **4^{ème} samedi du mois place Henri d'Astier**).

Les **autres déchets** (plâtre, gravats, végétaux etc.) doivent être portés à la **déchèterie**.

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2 m** maximum.

Déchèteries du Territoire



h tierie
omainville

reux
arne

Bry-
sur-Marne

Villiers-
sur-Marne

ny-
ne



D CH TERIES FIXES



D CH TERIES MOBILES

D ch teries fixes accessibles aux habitants du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 84 voie Sonia Delaunay
- Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 320 avenue Victor Hugo
- Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

- 177 rue de Metz
- Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-18h

SAINT-MAUR-DES-FOSS S

Fermeture d finitive en  t  2022
D ménagement au Port de Bonneuil

- 9 avenue Denis Papin
- Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

ROMAINVILLE

- 62 rue Anatole France
- Ouvert tous les jours sauf le 1 r mai
- Les dimanches et jours f ri s : 8h00   16h45
- Du 1er octobre au 31 avril : Lundi au samedi, 8h   19h45
- Du 2 mai au 30 septembre) : Lundi au samedi : 8h   20h45

D ch teries mobiles

SAINT-MAND 

- 1 r samedi du mois - 9h-13h - Rue Cailletet
- 3 me mercredi du mois - 9h-13h - Place de la Lib ration

VINCENNES

- 2 me samedi du mois - 9h-13h - Place Renon
- 3 me samedi du mois - 9h-13h - Place Carnot
- 4 me mercredi du mois - 14h-18h - Place Diderot

i

Les d ch teries sont ferm es les jours f ri s. Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur pr sentation d'une **pi ce d'identit ** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Acc s interdit aux v hicules de plus de 2 m tres de hauteur, aux camions plateaux et aux v hicules logot s.

Défi Familles zéro déchet



Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants

 Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !



Contact : zerodechet@pemb.fr



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 510 000 habitants
1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr

Contact : 01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr